

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 2 (1931)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A.D.I.E.J.: M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A.D.I.E.J.: M. G. MÖCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l'A.D.I.E.J. Delémont.
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE :

LE JURA PITTORESQUE, *par A. J.* — LE TOURISME DANS LE JURA, *par A. J.* — TOURISME ET GASTRONOMIE, *par B. S.* — LES ROUTES JURASSIENNES, *par A. PETER, ing. d'arrondissement.* — LE JURA INTIME EN TROIS JOURS, *par R. S.* — D'UN HORAIRE A L'AUTRE. — LE REGIONAL SAIGNELEGIER-GLOVELIER.

LE JURA PITTORESQUE

Il s'agit — nous n'avons sans doute pas besoin de le dire — du Jura bernois qui a formé des siècles durant, la plus grande partie de la Principauté-Evêché de Bâle, jusqu'en 1793 et en 1797 où les armées de la Révolution l'annexèrent à la France. En 1815, à l'époque de la Restauration, le Congrès de Vienne en décida la restitution à la Suisse et les délibérations de ce Congrès que nous nous sommes donné pour tâche d'étudier de très près, établissent que c'est à l'intervention énergique et opiniâtre du czar de Russie que cette partie du Jura fut réunie au canton de Berne, pour le consoler d'avoir perdu deux de ses plus riches bailliages, le Pays de Vaud et l'Argovie, tous deux érigés en cantons indépendants.

C'est depuis cette date qu'est né le dicton attribué à Leurs Excellences de Berne : ils se plaignaient qu'en place d'une riche cave (le Pays de Vaud), et d'un excellent grenier (l'Argovie), Berne n'eût obtenu qu'un bien maigre galetas. Eh bien, ce maigre galetas, nous allons le parcourir pendant quelques instants et nous espérons que vous acquerrez la conviction que ce petit pays, dont la nature ne prétend nullement vouloir se poser en rivale des régions alpestres, mérite pourtant d'être visité par le monde des touristes et des voyageurs et surtout d'être aimé par tous ses enfants et par tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont appris à le connaître intimement à l'occasion de randonnées et de courses et excursions pour lesquelles il a été pris comme but.